



Association reconnue d'utilité publique  
Communiqué du 15 juin 2009

## Election d'une nouvelle Présidente nationale des Aînés Ruraux- Fédération nationale



### Portrait et grandes orientations

***Les Aînés Ruraux constituent le premier réseau associatif de retraités et personnes âgées de France. Ils rassemblent 720 000 membres regroupés dans 9 000 clubs.***

Les Journées nationales de la Fédération nationale Aînés Ruraux viennent de s'achever. Elles ont réuni, du 9 au 11 juin dernier à Nîmes, les cent quatre-vingt-deux délégués statutaires représentant les quatre-vingt-cinq Fédérations que compte le Mouvement, et plus d'une centaine de congressistes, membres des Fédérations départementales et partenaires.

Ces trois journées furent l'occasion, pour les participants, d'**échanger** et de **débattre autour des grandes orientations du premier réseau associatif de retraités et personnes âgées en France.**

Mme Raymonde Garreau arrivant en fin de mandat, les Journées nationales furent également l'occasion de **l'élection de la nouvelle présidente de la Fédération nationale des Aînés Ruraux.**

**Le Conseil d'administration a élu Mme Janine Dujay-Blaret au poste de présidente de la Fédération nationale.**

Mme Dujay-Blaret, âgée de 69 ans, a rejoint les Aînés Ruraux en 1988, après avoir adhéré au club des Aînés Ruraux de Valence d'Agen, dont elle est devenue depuis présidente. En 2005, elle est élue **première vice-présidente de la Fédération nationale des Aînés Ruraux**, avant d'être élue **présidente de la Fédération départementale des Aînés Ruraux de Tarn-et-Garonne** en 2008.

Cette année 2009 est donc pour Mme Dujay-Blaret la poursuite de son engagement pour l'association et le bien-être des retraités et des personnes âgées, qu'elle défend avec conviction depuis des années. Elle travaille de longue date avec les grandes instances nationales dans lesquelles elle a un rôle très actif : au sein du **CNRPA** (Comité national des retraités et personnes âgées) tout d'abord, qu'elle a rejoint en 2001 et où elle occupe depuis 2006 le poste de **vice-présidente**, mais également en tant que **membre et du conseil de la CNSA** (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) dont elle est **vice-présidente** et où elle représente activement les associations des personnes âgées. Elle a été réélue à ce poste en mars 2009. Elle est **membre de la Fédération hospitalière de France.**

Ces engagements nationaux s'appuient sur un fort investissement au sein des structures locales (CLIC-Comité local d'information et de coordination ; CODERPA-Comité départemental des retraités et personnes âgées...).

**Maire-adjointe de Valence d'Agen**, chargée de la solidarité et de la communication, elle est également **administratrice d'hôpitaux et de maisons de retraite**.

Mme Dujay-Blaret est **Chevalier de la légion d'Honneur**.

Mme Dujay-Blaret envisage de façon précise les grandes orientations qu'elle souhaite impulser aux Aînés Ruraux, dans l'intérêt de ses **720 000 membres regroupés au sein de 9 000 clubs**.

« Tout d'abord, je souhaite **faire évoluer la place des Aînés Ruraux sur le plan des instances nationales** pour leur conférer un poids plus important. Mais cette évolution doit absolument s'effectuer au regard des couleurs et des fondements de l'association ; les ARTS : Amitié, Responsabilité, Tolérance et Solidarité ».

Mme Dujay-Blaret confirme ensuite ses motivations de toute une vie en expliquant vouloir « **valoriser les personnes âgées, tout en améliorant la qualité de leur prise en charge** ». Dans cette optique, la nouvelle présidente des Aînés Ruraux entend « **concrétiser les projets associatifs de la Fédération nationale**, en organisant notamment une meilleure gouvernance de l'association et en portant une attention particulière à la formation des responsables et bénévoles dispensée par l'Association de formation des Aînés Ruraux (AFAR). »

Selon elle, « **les revendications des personnes âgées ne peuvent être valorisées que par l'intermédiaire d'une équipe soudée et ambitieuse** ».

Mme Dujay-Blaret témoigne également de sa volonté de **poursuivre activement l'opération la Sirène du coeur, mise en place par les Aînés Ruraux en 2008**.

D'une durée de deux ans, cette mobilisation a pour objectif de collecter des fonds pour offrir 500 défibrillateurs cardiaques à des organismes qui n'ont pas les moyens d'en acquérir, notamment en milieu rural. A l'occasion de sa date d'anniversaire, l'opération s'intensifie et propose une grande semaine de mobilisation du 5 au 12 octobre 2009 dans toute la France : **Des chorales pour un coeur**. Mme Dujay-Blaret souhaite faire de cette semaine de mobilisation un moment de rassemblement et d'échanges : les Fédérations départementales organiseront des chorales dans toute la France dans l'objectif de collecter des fonds pour l'opération\*.

Enfin, Mme Dujay-Blaret travaillera sur la **modernisation de l'image de l'association** pour « véhiculer de manière plus fidèle ses valeurs, ses missions et ses objectifs, mais aussi et surtout la personnalité et la qualité de ses adhérents ».

*\*A ce jour, 200 défibrillateurs cardiaques ont été remis en France. Deux défibrillateurs ont été remis lors des Journées nationales aux maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (MARPA) de Verfeuil et de Lézan dans le Gard (voir photo jointe).*

---

### **À propos des Aînés Ruraux – Fédération nationale**

Créés il y a un peu plus de 40 ans, les Aînés Ruraux constituent **le premier réseau associatif de personnes âgées et de retraités en France**, avec 720 000 adhérents, 9 000 clubs répartis à travers 85 fédérations départementales adhérant à la Fédération nationale.

**Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique**, les Aînés Ruraux font vivre le milieu rural, tout en collaborant avec les municipalités, structures associatives et mutualistes de manière à renforcer l'animation de terrain.

Leur fil conducteur est la notion de « **vivre ensemble** » qui s'articule autour de 4 axes majeurs :

#### **Le lien social.**

La priorité pour les Aînés Ruraux est d'éviter l'isolement et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, en développant les activités intergénérationnelles, culturelles et physiques.

Au niveau local, les adhérents peuvent participer à des sorties et des voyages, pratiquer de nombreuses activités...

Plus largement, outre leurs propres actions de solidarité (comme le Toit de l'Espoir en 1996, ou aujourd'hui, *La Sirène du cœur*), les Aînés Ruraux participent aussi aux grandes causes nationales et internationales (Banque alimentaire, solidarité Madagascar en partenariat avec Groupama...).

#### **Les services**

La Fédération nationale a mis en place une palette de services pour aider ses différents clubs à la gestion associative (l'assurance associative, l'agrément de tourisme, les conseils en organisation de manifestations, les formations des bénévoles, la mise à disposition de documentations...).

#### **La prévention**

Outre ce travail permettant de favoriser le lien social intergénérationnel, les Aînés Ruraux oeuvrent quotidiennement dans des actions de prévention, de santé pour le maintien à domicile des personnes âgées, notamment en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole et Groupama.

#### **Des prises de position**

D'autre part, les Aînés Ruraux assument des représentations nationales et locales auprès des Pouvoirs publics sur les sujets concernant les retraités et les personnes âgées. Ils interviennent sur différents sujets : retraites et pensions de réversion, assurance maladie et prévention santé, maintien à domicile des personnes âgées, autonomie et handicap, participation à la défense des services de proximité, prévention et sécurité routière...

Retrouvez plus d'informations sur le site [www.ainesruraux.org](http://www.ainesruraux.org)

---

### **À propos de la Sirène du Cœur**

**Les Aînés Ruraux ont lancé, le 8 octobre 2008, la Sirène du cœur, une action nationale de solidarité envers toutes les générations qui se déroule sur 2 années, pour répondre à l'urgence d'équiper la France en défibrillateurs cardiaques.**

#### **Pourquoi la Sirène du cœur ?**

Chaque année en France, 40.000 à 60.000\* personnes (150 par jour en moyenne) décèdent suite à un arrêt cardiaque extrahospitalier. Cela correspond à la seconde cause de décès en France après le cancer. Le taux de survie des victimes d'un arrêt cardiaque en France est actuellement très faible, entre 2 et 3%, et surtout très inférieur à celui des pays anglo-saxons qui se situe entre 20 et 50%\*. La différence ? Une simple prise en compte des accidents cardio-vasculaires qui a conduit les pays anglo-saxons à généraliser l'installation de défibrillateurs dans les lieux publics et dans les entreprises.

Selon l'Inserm, si un nombre suffisant de défibrillateurs était mis à disposition des citoyens, **plus de 4000\* vies pourraient être sauvées chaque année.** (\* source INSERM 2005)

#### **Concrètement...**

Forts de ce constat, les Aînés Ruraux ont décidé de se mobiliser et de lancer une opération nationale autour de ce qu'ils considèrent comme « une urgence et une nécessité » : offrir 500 défibrillateurs automatiques à des organismes ou équipements qui n'ont pas les moyens d'en acquérir.

Chaque association ou club adhérent à la Fédération collecte, au moyen d'activités et d'animations, des fonds qui permettent d'acheter des défibrillateurs.

Retrouvez plus d'informations sur le site [www.ainesruraux.org](http://www.ainesruraux.org)

### **À propos des Chorales pour un cœur**

**Afin d'intensifier la récolte de fonds nécessaire à la concrétisation des objectifs de la Sirène du cœur, les Aînés Ruraux profitent de l'anniversaire de l'opération pour mettre en place une grande semaine (du 5 au 12 octobre 2009) de sensibilisation auprès du grand public.**

**Intitulée Des chorales pour un cœur, cette semaine sera l'occasion de représentations de chorales dans toute la France, grâce à l'engagement des 85 Fédérations des Aînés Ruraux. L'intégralité des recettes obtenues grâce à cette semaine de mobilisation intense servira à acquérir de nouveaux défibrillateurs cardiaques.**

**Contact presse**

AGENCE 914 – 01 42 52 60 29

Stéphane PITTI – [stephane@agence914.fr](mailto:stephane@agence914.fr)

Juliette LANIRAY – [juliette@agence914.fr](mailto:juliette@agence914.fr)



Communiqués et dossiers de presse disponibles dans l'espace presse du site des Aînés Ruraux : [www.ainesruraux.org](http://www.ainesruraux.org)

**Quelques photos prises dans le cadre des Journées nationales:**



Mme Dujay-Blaret, nouvelle présidente



Remise des défibrillateurs par M. Batte, président de la Fédération du Gard



Mme Garreau et M. Franck Proust, adjoint au maire de Nîmes



Mmes Garreau et Dujay-Blaret